

## Voici les deux motions proposées au conseil municipal de Lourdes concernant la Traversée Centrale des Pyrénées

### MOTION - Traversée Centrale des Pyrénées déposée par le maire et sa majorité

Le projet de Traversée Centrale des Pyrénées fait depuis de nombreux mois l'objet de toute l'attention des Bigourdans et plus particulièrement des habitants du sud du département et du Pays des Gaves.

Etant donné :

- l'impact sur l'environnement de ce type de projet,
- le coût de réalisation et l'absence de réelles retombées économiques pour le Département ;
- les nuisances majeures occasionnées par un ferroutage intense,

Et compte tenu :

- de la mobilisation exemplaire des associations, des élus et de toute la population du Sud du Département,
- du manque de clarté des organismes et collectivités territoriales à l'initiative du projet,

Le Conseil Municipal de la Ville de LOURDES dans sa séance du 7 mai 2004 conformément :

- aux déclarations du Maire dans la séance du 28 octobre 2002 suite à la question du GOM,
- à la position du Gouvernement exprimée notamment par M. BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat au Budget et à la réforme de l'Etat,
- à la motion déposée par les députés du groupe PPE au Parlement Européen,

décide de se prononcer fermement contre le projet de Traversée Centrale des Pyrénées et de transmettre la présente délibération aux instances porteuses du projet.

**Ci-dessus la motion proposée par le maire de Lourdes et sa majorité municipale qui l'a emporté**

**Ci-contre la motion déposée par les élus de gauche du GOM (Groupe d'Opposition Municipale)**

### **MOTION CONTRE LA TRAVERSEE CENTRALE DES PYRENEES PAR LE PAYS DE LOURDES ET DES VALLEES DES GAVES**

*Déposée par J BOURDEU, S. LABARRERE, M. LATAPIE J. BASILE, A. GARROT, T.LAVIT conseillers municipaux d'opposition*

- **Considérant** que le Conseil Municipal de LOURDES n'a jamais pris de position officielle contre la T.C.P (traversée centrale des Pyrénées).

- **Considérant** que notre question écrite du 28/10/2002 vous demandant, Mr le Maire, d'engager un débat en conseil municipal concernant la T.C.P est restée sans suite.

- **Considérant** la position de Mr BUSSEREAU, secrétaire d'état au budget et à la réforme budgétaire, opposé à la T.C.P, ne voulant pas s'engager dans des dépenses somptuaires ; position au sujet de laquelle nous n'avons aucune certitude, car ce projet est de dimension européenne (cf session plénière du parlement européen à Bruxelles le 22/04/2004).

- **Considérant** la forte mobilisation des citoyens et des élus du Pays de LOURDES et des Gaves viscéralement attachés à leurs vallées, refusant catégoriquement le projet.

- **Se souvenant** du précédent de la T.H.T 400 000 V qui avait vu l'abandon du projet grâce à la forte mobilisation des citoyens et des élus du VAL LOURON.

**Le Conseil Municipal dans sa séance publique du 7 mai 2004, demande au gouvernement l'abandon pur et simple de toute étude portant sur le projet de T.C.P par le Pays de LOURDES et des Vallées des Gaves.**

**Nous vous laissons le soin de comparer**